



FICHE Remboursement Activités / Adhérents

Période COVID19 Septembre 2020

A retourner par mail ou par courrier à l'accueil ou boîte aux lettres.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les informations à remplir pour une demande de remboursement partiel ou global si votre activité n'a pas eu lieu depuis Novembre 2020 (COVID).

Date limite de remboursement : Mercredi 30 juin 2021.

Attention : un prélèvement de 20% correspondant à des frais MCL peuvent vous être retiré en cas d'annulation de votre cotisation annuelle alors que l'activité a été maintenue - Merci de votre compréhension.

Attention : Cette demande ne pourra être traitée directement. Un petit délai administratif sera nécessaire afin que l'animateur d'activité vise la demande ainsi que les services de la MCL concernés. Si vous êtes inscrits sur plusieurs activités, prendre une fiche pour chacune d'elles et par personne. **Joindre un RIB**
Merci de votre compréhension.

Je soussigné(e) : Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Nom/Prénom de l'enfant Adhérent :

Adresse :

CP :

Ville :

N° de tél :

Carte d'adhérent n° :

Activité pratiquée :

Je demande pour cette période :

Abandon du remboursement

Remboursement de la Période COVID concernée

Période : De novembre à

Date :

Signature

A très bientôt,

L'équipe de la MCL est à votre disposition.

Véronique BECUWE

Animatrice/Coordnatrice en charge des activités socioculturelles